

MES OBJECTIFS DU STAGE « SERVICES AUX PERSONNES »

L'employé titulaire d'un CAP Agricole Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural (SAP VER) exercera son activité sous le contrôle et les directives d'un encadrement. Il sera en contact direct avec les usagers, il aura acquis des compétences relationnelles solides et sera polyvalent dans l'exercice des tâches quotidiennes (alimentation, hygiène des personnes et des locaux, accueil, animation et aide à l'administration).

Afin de se préparer à son activité professionnelle l'élève doit acquérir : techniques de travail, règles d'hygiène et de sécurité.

DESCRIPTIONS DES ACTIVITES

- **Communique dans le respect de la vie privée des personnes**
 - *Prend connaissance des demandes*
 - *Traite les informations pour assurer la continuité du service aux personnes*

- **Organise, gère son travail et inscrit son activité dans le contexte de la structure qui l'emploie ainsi que dans la vie sociale et citoyenne**
 - *Respecte le planning de travail en appliquant les consignes reçues*
 - *Intègre son activité dans le fonctionnement général de la structure*
 - *Utilise le matériel et les produits nécessaires à son activité*
 - *Exécute le travail dans le respect des règles relatives à sa santé et à la sécurité*
 - *Utilise les différents documents de la vie professionnelle et sociale*

- **Met en œuvre les différentes techniques liées aux services aux personnes**
 - *Prépare et distribue des repas*
 - *Entretient le cadre de vie*
 - *Développe et maintient l'autonomie des personnes à travers des tâches de la vie quotidienne*
 - *Participe à la définition et à la mise en œuvre des activités*

OÙ CHERCHER MON STAGE SERVICES AUX PERSONNES ?

L'objectif général pour l'élève est de s'inscrire dans un travail d'équipe, faire preuve d'autonomie. Il sera amené à prendre des initiatives, à s'adapter et s'organiser dans un contexte de contraintes de temps et d'environnement, tant à domicile que dans des structures collectives.

- **Structures liées à l'enfance** : crèche, halte-garderie, écoles maternelles et élémentaires (restauration collective, entretien des locaux à privilégier), centres d'accueil de loisirs, les Relais d'Assistants Maternelles, Maisons d'Assistants Maternelles, assistantes maternelles...
- **Structures accueillant des personnes malades ou en fin de vie** : hôpitaux, cliniques, maison de repos, Service d'Hospitalisation à Domicile (privilégier la restauration collective et l'entretien des locaux)...
- **Structures accueillant des personnes en situation d'handicap** : Institut Médico-Educatifs, Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques, foyers d'hébergement, structures de rééducation, structures de travail protégé, foyers de vie, structures labellisées Tourisme et Handicap (restauration collective et entretien des locaux à privilégier)...
- **Structures accueillant des personnes âgées dépendantes** : Etablissement Hébergement Personnes Agées Dépendantes, structures Alzheimer, résidences-services, accueil de jour (privilégier la restauration collective et l'entretien des locaux)...
- **Structures liées aux familles** : centre d'accueil mère-enfant, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, centres de vacances (privilégier la restauration collective et l'entretien des locaux)...